



PRÉVOL



On a besoin de vous

pour lutter contre
le vol par effraction
à domicile

Souper spaghetti

Le 9 mai dernier, le Service de police de la Ville de Hull organisait son souper bénéfice annuel au profit de la brigade scolaire. C'est à l'école secondaire Mont-Bleu que les policiers et les bénévoles ont accueilli plus de 850 personnes.



Lors du souper bénéfice, la meilleure brigade scolaire de l'école St-Rédempteur a reçu une mention accompagnée de la policière Lyne Montreuil et de monsieur Nelson Pouliot du club optimiste de hull.



Plus de 850 personnes ont participé à l'événement.



Le directeur adjoint du Service de police de Hull, monsieur Richard Côté, remet une bicyclette au brigadier Danny Monette-Latreille de l'école Lac-des-Fées un des nombreux gagnants des tirages au sort.

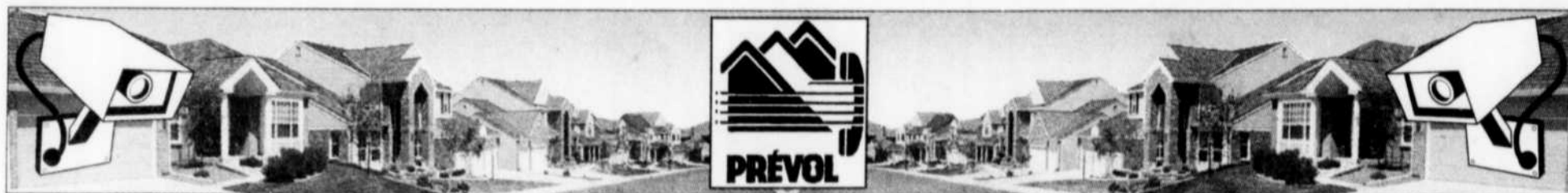


Merci aux bénévoles qui ont aidé à servir le repas.

A l'intérieur

- Message du directeur du Service de police de Hull ... A-2
- La patrouille pour la prévention du crime A-3
- Avis de recherche de bénévoles\ A-4
- Nouvelle structure de fonctionnement A-5
- Le vandalisme A-6 et A-7
- Message aux malfaiteurs ... A-8
- L'enquête du vol par effraction A-9
- Les dix commandements .. A-10
- Mot caché A-11
- Faisons de la prévention ... A-12

21e édition
17 mai 2000



MESSAGE DU DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE DE HULL

citoyennes de la ville de Hull.

En décembre dernier l'équipe de direction du Service de police a procédé à l'élaboration du plan stratégique 2000-2003 dans lequel nous poursuivons nos efforts pour favoriser le développement de l'approche communautaire et maintenir un service qui répond aux attentes de la population et de nos partenaires.

Ce plan d'action repose sur des principes fondamentaux qui guident nos interventions dans la réalisation de notre mission.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

- La sécurité et la qualité de vie des citoyens sont au centre des préoccupations du Service ;

- L'excellence est visée dans les services offerts à la population ;
- Le personnel du Service de police constitue la force et la ressource principale ;
- Les pratiques policières sont appliquées suivant l'approche communautaire ;
- Les plus hauts standards d'éthique guident les actions du personnel.

Afin de poursuivre notre évolution vers un Service de police communautaire axé sur la résolution de problèmes, le Service de police de Hull doit revoir ses méthodes de travail. C'est donc dans cette optique que la Direction a mandaté une équipe pour optimiser le fonctionnement de la section Services communautaires.

Dans ce cahier, vous aurez l'opportunité de prendre connaissance de la nouvelle structure impliquant les membres de

la section ainsi que nos bénévoles. Cette nouvelle formule de travail nous permettra de développer davantage la résolution de problèmes et de diriger nos efforts vers les secteurs les plus problématiques.

Depuis plusieurs années, le Service de police de Hull est cité en exemple à l'échelle provinciale à titre de pionnier en matière d'approche communautaire. Nous comptons donc sur vous, citoyens et citoyennes, ainsi que sur nos précieux partenaires pour conserver cette place de choix.

Claude Papineau
Directeur

En novembre dernier, je vous informais que le Service de police de Hull procédait à l'évaluation de ses réalisations relativement au plan stratégique 1995-1999. Nous sommes très fiers d'annoncer que nous avons atteint nos objectifs visant à offrir un service de qualité aux citoyens et

LES INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION EN DIMINUTION DEPUIS 1996



PAR
SYLVIE MANTHA
CONSEILLÈRE EN PRÉVENTION

effraction ont diminué de façon importante dans la ville de Hull. Le tableau ci-bas en témoigne.

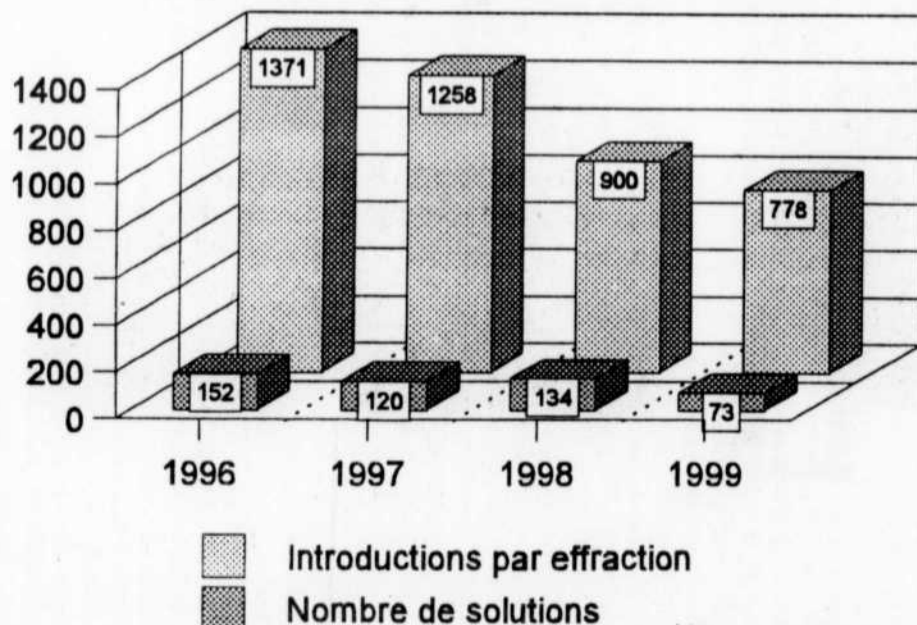
Malgré cette diminution remarquable, il faut se rappeler que nous ne sommes jamais à l'abri d'un cambriolage. Prenez les mesures nécessaires pour éliminer les conditions qui encouragent le cambriolage. Devenez membre du programme PRÉVOL et vous serez informé chaque semaine de l'état de la situa-



tion des vols par effraction dans votre voisinage immédiat et des mesures à prendre pour protéger votre domicile et combattre le vol par effraction.

En appliquant ces conseils, vous diminuerez ainsi les risques d'être victime d'un cambriolage. Pour devenir membre Prévol, complétez le coupon d'adhésion et retournez-le à l'adresse prévue à cette fin.

Introductions par effraction



Très peu de gens sont en mesure de protéger leur résidence du vol par effraction en tout temps et, comme on doit s'y attendre, il se produit le plus souvent chez ceux qui ont pris le moins de précautions.

Pourtant, l'introduction par effraction est un des crimes les plus redoutés par les citoyens d'autant plus que le taux de solution est très faible. Notre lieu de résidence étant l'endroit le plus intime qui nous appartient, nous désirons le conserver intact, à l'abri des cambrioleurs.

À cet effet, de bonnes nouvelles. Depuis 1996, les introductions par

PRÉVOL

777,
BOULEVARD
DE LA CARRIÈRE
HULL (QUÉBEC) J8Y 6V1

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. résidence : _____

Tél. travail : _____

J'aimerais faire partie de l'équipe de bénévoles du comité des citoyens de la police communautaire

oui non

ou téléphonez au 595-7632



LA PATROUILLE POUR LA PRÉVENTION DU CRIME

LE SENTIMENT D'ÊTRE UTILE À MA COMMUNAUTÉ



PAR
NICOLE DESPRÉS
COMITÉ DU JOURNAL

Les citoyens patrouilleurs sont des personnes civiles et bénévoles qui se promènent en surveillant si tout est à l'ordre. Ces patrouilleurs bénévoles sont en contact avec le Service de police de Hull afin de rapporter toute situation susceptible de

compromettre la sécurité des citoyens.

Peut-être avez-vous déjà rencontré une voiture identifiée : Patrouille pour la prévention du crime ?

Il est possible d'ailleurs qu'un patrouilleur bénévole vous ait remis un avis de prévention. Soit pour des vitres d'auto ouvertes, des portes d'auto non verrouillées, pour des objets de valeur bien en vue à l'intérieur d'un véhicule ou encore une porte de garage restée grande ouverte sans surveillance. En somme, toutes choses qui faciliteraient la «tâche» des voleurs.

COMMENT RECRUTONS-NOUS CES BÉNÉVOLES ?

Pour devenir patrouilleur bénévole, vous devez entrer en contact avec le poste de police communautaire près de chez vous. Il y a le poste de police communautaire Mont-Bleu (595-7845), le poste de police communautaire de l'Île (595-7288) et le poste de police communautaire Yvon A. Grégoire (595-8095).

Vous devez avoir au moins 18 ans, mais

il n'y a pas de limite d'âge.

Lors de l'inscription, on vous remet un guide avec toutes les recommandations nécessaires: quoi faire ou ne pas faire et comment le faire ? De plus, vous devez assister à une formation.

Vous pouvez patrouiller en auto, en vélo, en patin à roues alignées ou à pied, ceci de 19 h à 22 h, du mois de juin jusqu'à l'Halloween.

Vous pouvez patrouiller dans les parcs, dans les grands stationnements publics ou en se promenant sur les trottoirs. Vous devez toujours être au moins deux personnes pour patrouiller.

Je ne peux pas parler de mon expérience dans la Patrouille de citoyens sans

glisser quelques mots sur les Grands feux du Casino, la soirée de l'Halloween ainsi que le programme «Éclairons la nuit» ou l'ambiance était plaisante. Ces trois exemples spécifiques ont ceci de particulier: le contact humain. L'ambiance était à la fête aux Grands feux du Casino, lors de la distribution de sacs de bonbons le soir de l'Halloween et lors de la surveillance pour la sécurité des enfants.

Pendant ces cinq (5) mois, j'ai vraiment eu le sentiment d'être utile à ma communauté. Le but était surtout d'améliorer la qualité de vie des autres résidents de la Ville de Hull dans la mesure de mes possibilités.



PAR
GILLES SABOURIN
POLICIER COMMUNAUTAIRE

Afin de réagir au nombre important de vols dans les véhicules automobiles, des citoyens des postes de police communautaire ont décidé de mettre sur pied le programme Grouille on verrouille.

Dès le début du mois de juin, vous pourrez rencontrer des bénévoles qui vont assurer une présence dans des stationnements cibles afin d'émettre des mentions de courtoisie. L'objectif

est d'aviser les propriétaires de véhicule des négligences qui rendent leur véhicule susceptible d'être la cible des cambrioleurs ou de les informer que leur véhicule est conforme aux règles de sécurité.

Depuis quelques mois, de nombreuses affiches ont été installées dans divers endroits stratégiques afin de sensibiliser la population à prévenir ce genre de crime. Alors soyez vigilants et respectez les consignes de sécurité.

Si vous êtes une personne qui a le sens de l'observation et des responsabilités et qui désire seconder les policiers dans leur action de prévention, nous vous invitons à contacter l'agent Gilles Sabourin au poste de police communautaire Yvon A. Grégoire au 595-8095 ou au Service de police au 595-7631.



GROUILLE ON VERROUILLE

VOLS DANS ET DE VÉHICULES AUTOMOBILES

	Vols de véhicules	Vols dans des véhicules
1995	400	1 080
1996	391	1 128
1997	370	788
1998	291	776
1999	392	951

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos commanditaires soit les Assurances générales des Caisses Desjardins, Les Galeries de Hull et la Place Cartier.

Assurances générales des Caisses Desjardins

PLACE Cartier

GALERIES



BÉNÉVOLAT ET POLICE COMMUNAUTAIRE



PAR
SYLVIE MANTHA

Depuis septembre dernier, la section Services communautaires du Service de police revoit son mode de fonctionnement en fonction des trois constats suivants :

- la préoccupation première de tous les bénévoles est la sécurité publique dans la ville de Hull ;
- la volonté de s'impliquer, de participer et de collaborer avec le Service de police est commune chez tous les bénévoles ;
- tous les programmes s'adaptent à tous les secteurs en fonction des problématiques.

Ainsi, dans le cadre de la nouvelle structure, tous les bénévoles travaillent de concert à l'ensemble des projets relatifs à la sécurité publique dans un même comité nommé «Le comité des bénévoles de la police communautaire». Cette formule permet aux bénévoles de s'impliquer davantage dans la résolution de problèmes et bien entendu de travailler, s'ils le désirent, dans leur territoire. La formule a l'avantage de permettre aux bénévoles, policiers des postes communautaires et policiers de la sécurité du territoire, de travailler en collaboration sur les secteurs problématiques. Voici donc un portrait de cette nouvelle structure à la page suivante.

AVIS DE RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Comité des bénévoles de la police communautaire
Rencontre d'information le 30 mai à 19 h
Service de police de Hull
Salle de formation

Le comité des bénévoles de la police communautaire est à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer dans la promotion, l'organisation et la planification d'outils et de programmes de prévention de la criminalité.

Si vous désirez vous impliquer, nous vous invitons à participer à la rencontre d'information mentionnée ci-haut. Si vous désirez des informations supplémentaires, vous êtes priés de communiquer avec le Sergent Jean-Paul Le May au 595-7611.

Nous avons besoin d'aide dans les programmes suivants :

PATROUILLE POUR LA PRÉVENTION DU CRIME

Initiative où des citoyens bénévoles patrouillent les secteurs de leur quartier dans le but de sécuriser les rues, les parcs et tout autre endroit nécessitant une attention particulière. Cette patrouille structurée et dirigée, s'effectue soit à pied, en vélo ou en voiture.

Ceux et celles qui sont prêts à collaborer doivent avoir 18 ans ou plus, ne pas avoir d'antécédents judiciaires, détenir un permis de conduire (de préférence), être disponible au moins 9 heures par mois et croire en l'importance de la prévention. Tout le matériel est fourni, sauf les véhicules: téléphones cellulaires, écusson ou chandail, fiches signalétiques, crayons et calepins, lampe de poche.

GROUILLE ON VERROUILLE

Dans le cadre de ce programme les bénévoles assurent une présence dans les stationnements cibles afin d'émettre des mentions de courtoisie. L'objectif est d'aviser les propriétaires de véhicule des négligences qui rendent leur véhicule susceptible d'être la cible des cambrioleurs. Les bénévoles doivent répondre aux mêmes critères que pour la patrouille pour la prévention du crime.

JOURNAL PRÉVOL

Sélectionner des thèmes, des rédacteurs

et pour ceux et celles qui le désirent, rédaction d'articles pour le journal. Environ 8 rencontres par année.

RAPPEL AUX VICTIMES

Effectuer des appels téléphoniques auprès des victimes de certains crimes afin d'expliquer nos programmes de prévention et de vérifier si certains problèmes affectent la qualité de vie de leur quartier. Ceux et celles qui sont prêts et intéressés doivent avoir 18 ans ou plus, ne pas avoir d'antécédents judiciaires, être disponible au moins 9 heures par mois et avoir des aptitudes à ce genre de travail.

KIOSQUE D'INFORMATION

Assurer une présence dans le kiosque lors de diverses activités tels Expo-habitat, fêtes de quartier, soirées d'information. Présence de 4 heures par kiosque.

SOUPERS BÉNÉFICES ET ACTIVITÉS VARIÉES

Assister et supporter les policiers en

effectuant des tâches variées : inscriptions de participants, contrôle de billets, organisation et décoration de salles, préparer ou servir de la nourriture, entretien de la salle et toute autre tâche reliée à l'organisation d'une activité bénéfique. Aide occasionnelle.

ÉCLAIRONS LA NUIT

Participer à une marche de sensibilisation dans divers secteurs de la ville pour distribuer dépliants et ampoules. Activité annuelle.

TRAVAIL DE SOUTIEN

Préparer des envois pour des invitations, corriger et vérifier les adresses postales des membres de nos programmes et autre travail clérical. Aide occasionnelle.



NOUVELLE STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT



LE MANDAT DU COMITÉ DES CITOYENS DE LA POLICE COMMUNAUTAIRE

Ce comité est composé des membres des comités actuels et des représentants du Service de police. Ses principaux mandats sont de définir les orientations des programmes de prévention et de travailler à la résolution de problèmes à titre de comité conseil sur l'identification et la solution des problèmes. Il doit promouvoir sa mission qui est d'améliorer la qualité de vie des citoyens de la Ville par le biais d'actions telles que :

- ✓ étudier les consultations publiques faites auprès de la population de la Ville ou ses représentants, afin de cerner les problèmes et, conjointement avec le Service de police, participer à l'ébauche de solutions et même à leur application lorsque possible ;
- ✓ mettre sur pied des programmes de prévention qui répondent aux attentes de la population ;
- ✓ assurer le fonctionnement des divers projets et comités ad hoc ;
- ✓ soumettre ses préoccupations au comité de direction du Service ;
- ✓ coopérer avec le comité des bénévoles ;
- ✓ promouvoir les services, les postes de police communautaire (P.P.C.) et les programmes auprès de la collectivité ;
- ✓ rendre compte aux citoyens ;
- ✓ assurer la communication entre le Service de police et les différents membres des programmes et des bénévoles.

LE MANDAT DES POSTES DE POLICE COMMUNAUTAIRE :

Les P.P.C. travaillent d'abord à la résolution de problèmes. Ils sont le centre de rencontres et d'information pour les citoyens, les bénévoles des programmes et pour les policiers patrouilleurs qui seront désignés à un îlot. Les policiers des P.P.C. ont le mandat d'organiser diverses activités telles rencontres dans les écoles primaires incluant la supervision des brigadiers, des corridors de sécurité et l'organisation des activités récompenses aux brigadiers, personnes-ressources dans les écoles secondaires, la journée du carnet passeport, le tournoi de golf bénéfique, la journée de l'âge d'or, le projet judo, le programme pour les personnes âgées, la sécurité lors de la soirée de l'halloween, le rodéo de bicyclette, le souper bénéfique et bien d'autres.

LE MANDAT DU COMITÉ DE BÉNÉVOLES :

Le rôle de ce comité se concentre donc sur :

- le recrutement des bénévoles ;
- la formation des bénévoles ;
- l'opération de la banque des bénévoles ;
- l'adhésion et l'assermentation des bénévoles.

Tous les bénévoles de tous les programmes sont sous ce comité. Ils ont ainsi l'opportunité de participer à plusieurs activités. Ce comité a aussi la responsabilité de divers dossiers soit : le rappel aux victimes, les consultations publiques, les kiosques, le journal et la soirée annuelle de reconnaissance. Les responsables du comité doivent également assigner des bénévoles pour les programmes et activités du Service qui nécessitent le support de bénévoles.



LE VANDALISME...

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE OU AILLEURS, COMMENT SE MANIFESTE-T-ELLE ?



Lorsque l'on parle de violence, la plupart des gens pensent d'abord à la violence physique envers les personnes : agressions, «taxages», abus, etc. D'autres incluent la violence psychologique : intimidation, extorsion, harcèlement, discrimination, insultes, etc. Comme on peut le voir, la violence peut prendre plusieurs formes.

À l'école, la violence se manifeste souvent par des actes de vandalisme commis sur l'équipement appartenant à l'école ou à la municipalité. Les conséquences de tels comportements ont des répercussions négatives sur l'ensemble des élèves, sur le personnel et sur la communauté.

SAIS-TU CE QU'EST VRAIMENT LE VANDALISME ?

- C'est briser, barbouiller, démolir volontairement quelque chose qui ne t'appartient pas.
- Le vandalisme peut prendre plusieurs formes comme : bris, graffiti.
- Ce n'est pas un accident, c'est une action volontaire commise par une personne qu'on appelle un «vandal».
- C'est aussi quand tu es avec quelqu'un qui fait du vandalisme, même si ce n'est pas toi qui poses le geste.



• C'est, avant tout, considéré comme un acte criminel.

CONSÉQUENCES DU VANDALISME

- Le vandalisme rend les endroits malpropres : toilettes obstruées, graffitis sur les murs, cases brisées, pupitres barbouillés, bancs de parc

brisés, poubelles brûlées ou renversées sont des exemples que l'on voit régulièrement.

- Le vandalisme peut t'empêcher d'utiliser certains équipements. Si quelqu'un fait du vandalisme à l'équipement d'un parc municipal, tu ne pourras plus t'amuser avec ces jeux, car ils seront brisés.
- Le vandalisme peut être dangereux pour les gens. Si quelqu'un endommage les panneaux de circulation, cela pourrait causer des accidents de la route.



- Le vandale peut être puni de plusieurs façons :
 - arrestation par la police et possibilité d'être jugé au tribunal de la jeunesse ;
 - obligation pour le vandale de réparer les dégâts qu'il a causés ;
 - obligation pour le vandale de payer les réparations.

EST-CE QUE LE VANDALISME TE CONCERNE ?

Mon bien, j'y tiens ! Que ferais-tu si, en partant pour l'école, ta bicyclette avait les pneus dégonflés, le guidon tordu et les rayons brisés ? Penses à ce que tu ressentirais. Celui

à qui tu brises quelque chose se sent exactement comme toi. Tu fais attention aux choses qui t'appartiennent et tu ne veux pas que personne les abîme.

Le respect des biens ! Inscrire des graffitis sur le mur de ton école ou dans un parc ou à tout autre endroit, briser des équipements scolaires qui te sont prêtés ou abîmer les arbres de ton terrain de jeux sont des exemples qui peuvent te pénaliser directement. Prenons le cas d'équipements scolaires prêtés aux élèves mais qui



À TOI DE DIRE NON

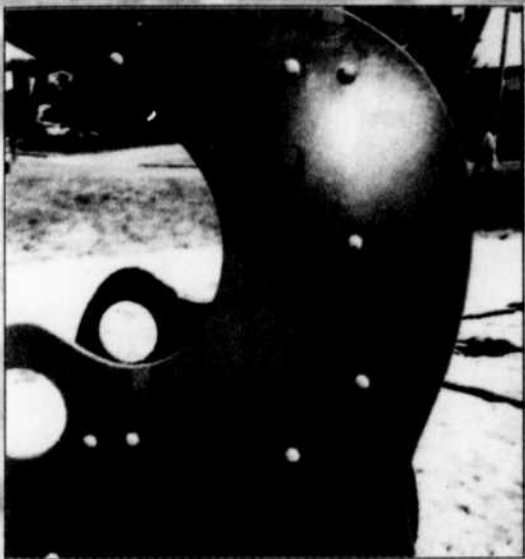


sont endommagés volontairement. Dans un cas pareil, l'école n'aura d'autre choix que de l'en priver ou si possible de les remplacer.

Le vandalisme coûte cher ! Si vous y voyez, tes amis et toi, vous serez les premiers à en profiter. L'argent que ton école, ton centre de loisirs économiseront pourra servir à des activités de groupe ou à l'achat de matériel nouveau.

JE SAIS DIRE NON !

Chacun est responsable de ses actes. Si ton copain t'incite à faire



du vandalisme, dis-toi bien que c'est toi qui seras responsable. Qui est-ce qui aura les problèmes ? Les occasions où tu es invité à participer à des actes de vandalisme sont sûrement fréquentes. À toi de dire NON. En refusant de te joindre à des copains, tu peux essayer de leur faire comprendre les conséquences de leurs actes.

EST-IL IMPORTANT DE DÉNONCER CEUX QUI COMMETTENT DU VANDALISME ?

Les policiers reçoivent des plaintes, mais ne réussissent pas toujours à trouver les coupables. C'est pourquoi, il est important que tu puisses dénoncer à la police ou à ton professeur ceux et celles qui le font. Le vandalisme, c'est un problème. C'est un geste gratuit qui ne rapporte rien. Le vandalisme menace notre environnement ; il faut y voir!!!



Source: Vandalisme www.pacmaskoutain.qc.ca/st-hyacinthe/securi-parc/vandal.htm

LE VANDALISME ET LES GRAFFITIS : UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE

PAR
MARC BUZAN ET SYLVIE MANTHA
COMITÉ DU JOURNAL

Nous pouvons nous considérer très chanceux de vivre dans une ville comme Hull où les citoyens se sentent relativement en sécurité.

Pourtant, le problème du vandalisme et des graffitis demeure pour plusieurs résidents une source d'inquiétude. Il suffit de regarder nos parcs, nos places publiques ou encore nos centres-ville pour voir ses effets. Malheureusement, le vandalisme est peu rapporté au Service de police puisqu'il est généralement commis sur des biens publics plutôt que sur des biens privés.

De tous les crimes associés aux jeunes, le vandalisme représente un énorme problème. Certains parcs fréquentés par les jeunes sont souvent laissés sans surveillance et, en conséquence, les graffitis y abondent. Il n'est pas facile de régler ce problème.

Au cours du mois d'avril, le Service de police de Hull a relevé plusieurs graffitis et marque de vandalisme sur son territoire. L'ampleur du problème mérite de s'y attarder et nous devons nous poser deux questions : quand et où faut-il intervenir ?

Le Service de police se penche actuellement sur ces questions et demande la collaboration des citoyens. Voici quelques pistes de solutions accessibles à nous tous :

- à titre de citoyen, rapporter les événements au Service de police et en dénoncer les auteurs ;
- à titre de citoyen, interrogez-vous à la vue d'adolescents en possession de peinture en aérosol, de marqueurs ou tout autre matériau qui vous préoccupe ;
- à titre de parent, sensibiliser ses enfants sur les diverses conséquences du vandalisme ;
- à titre de parent, établir un contrôle sur le type de matériel (peinture en aérosol) qui peut être utilisé pour des fins de graffitis ;
- à titre d'associations de quartier, sensi-

biliser les gens par le biais du journal de quartier ;

- à titre d'enseignant, sensibiliser les étudiants aux conséquences du vandalisme.

Le Service de police de Hull est à mettre en oeuvre différentes actions qui visent à contrer ce phénomène. Bien entendu, des partenaires seront sollicités pour mettre sur pied des programmes de prévention et une campagne de sensibilisation.

Pour améliorer la qualité de vie de tous les hullois, nous avons besoin de vos idées et de vos efforts. Par exemple, la ville de Trois-Rivières-Ouest a lancé avec succès un projet pilote où les jeunes eux-mêmes ont pris la responsabilité du maintien et de la sécurité des parcs. Comme résultat : un sentiment d'appartenance chez les gens s'est accru et le vandalisme a diminué de façon considérable.

C'est grâce à de tels projets et surtout grâce à votre implication que Hull demeurera une belle communauté où les jeunes prendront leur place.



MISE EN GARDE :

AFFICHEURS TÉLÉPHONIQUES ET RÉPONDEURS



PAR
LUCIE ALLEN,
COMITÉ DU JOURNAL

- Il nous arrive souvent de retourner à la maison et de voir des numéros de téléphone inconnus sur notre afficheur. Je vous recommande de toujours rappeler aux numéros inscrits pour montrer aux gens que vous savez qu'ils ont appelé à votre domicile. Ne sait-on jamais, il se peut que la personne qui appelle à votre domicile soit un cambrioleur qui vérifie si vous êtes à la maison.

La plupart des gens possèdent un ou des téléphones avec un afficheur ou un répondeur. Il serait sécuritaire de s'assurer que nous laissons un message adéquat et que notre afficheur fonctionne bien.

- Sur votre répondeur, assurez-vous que votre enregistrement dit clairement que vous êtes dans l'impossibilité de prendre l'appel ou que vous n'êtes pas disponible pour le moment, plutôt que



de dire : « Nous ne sommes pas à la maison pour le moment », car, encore une fois, peut-être que l'appelant est un cambrioleur.

EN PASSANT...

- Il y a aussi des gens qui attendent un ou des visiteurs et devant s'absenter pour quelque temps, ils décident de laisser une note sur la porte ou à la

fenêtre précisant qu'ils seront de retour dans un court temps ou à une certaine heure. Vous devez éviter d'agir ainsi car si par hasard un malfaiteur a l'intention de commettre une introduction par effraction et voyait cette note, ce serait le moment idéal pour lui de commettre son larcin.

MESSAGE AUX MALFAITEURS

PAR
LUCIE ALLEN
COMITÉ DU JOURNAL

Tu t'es donné le droit d'entrer dans nos maisons et de t'enrichir de nos biens et parfois tu fais même des dommages avant de quitter les lieux. Alors lis bien ceci :

Peux-tu t'imaginer comment on se sent quand on arrive à notre demeure et qu'on s'aperçoit que quelqu'un est venu dans notre maison et qu'il s'est emparé de nos biens? Comment aimerais-tu arriver chez-toi et voir que quelque chose a été volé? Quand cela nous arrive, on ressent de la haine, de la nervosité, on a le sentiment qu'on a



violé notre vie privée et quand on doit quitter la maison à nouveau, l'inquiétude s'empare de nous ; on se demande toujours dans quel état nous allons retrouver notre maison au retour.

Peut-être que tu commets tes larcins dans le but de faire ton méchant et d'impressionner tes amis, ou c'est peut-être dans le but de te procurer de l'alcool ou de la drogue

que tu pourras acheter après avoir vendu la marchandise volée. Dans le premier cas, nous te suggérons de changer d'amis et de refaire le vide afin que tu puisses continuer ta vie sur la bonne voie. S'il s'agit de la deuxième raison, alors là, il faudrait que tu te prennes en main et que tu fasses des démarches qui te mèneront à la désintoxication. Nous te suggérons le Pavillon Jellinek (776-5584). C'est à toi seul d'y voir, penses-y pour toi et ton avenir.

Souviens-toi que ton geste est lourd de conséquences pour nous deux.

VOUS AVEZ DES QUESTION SUR LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION ?

Poste de police communautaire de l'Île

120, rue Charlevoix
Hull (Québec)
J8X 1R1

Tél. : 595-7288
Télécopieur : 595-7678

Poste de police communautaire Mont-Bleu

333, boul. de la Cité-des-Jeunes
Porte 19
Hull (Québec)
J8Y 6M4

Tél. : 595-7842
Télécopieur : 595-7844

Poste de police communautaire Yvon A. Grégoire

70, boul Saint-Joseph
Hull (Québec)
J8Y 3W4

Tél. : 595-8095
Télécopieur : 595-8098



L'ENQUÊTE DU VOL PAR EFFRACTION

PAR
GUY LOUBIER
COMITÉ DU JOURNAL

Une rencontre avec le sergent Pierre Brault du Bureau des enquêtes criminelles du Service de police de Hull m'aura permis d'en apprendre un peu plus sur le suivi d'une plainte de vol.

Pourquoi, après avoir rencontré les policiers sur le lieu d'un vol, les victimes ne reçoivent-elles pas toujours d'autres nouvelles du Service de police au sujet de cet événement ? La raison en est fort simple : pour qu'un vol donne lieu à une enquête du Service de police, il doit répondre à certains critères. Il se peut, par exemple, que l'inspection des lieux ne permette pas de recueillir suffisamment d'indices, que pour diverses raisons, la prise d'empreintes s'avère

impossible ou encore parce que les voisins interrogés n'ont rien remarqué de suspect ou n'ont pas porté attention. À ce moment, le vol ne fait pas l'objet d'une enquête. Cependant, le dossier est conservé, car en le comparant avec d'autres vols, on découvre parfois des similitudes susceptibles de mener à une piste, et de procéder à des arrestations.

Cependant, les victimes d'un vol sont toujours avisées lorsque l'on procède à des arrestations et que des accusations

sont portées. Notre enquêteur souligne qu'un système d'alarme reliant plusieurs voisins constitue un excellent moyen de prévention, mais



qu'il est peu utilisé. Le sergent Brault met également la population en garde contre les faux permis d'affaires, notamment ceux qui n'ont pas été autorisés par la ville de Hull; si vous avez le moindre doute de la validité du permis, informez-

vous avant d'ouvrir votre porte à un inconnu.

Le sergent Brault est d'avis qu'une plus grande collaboration entre voisins est la meilleure méthode de prévention contre le vol; elle est non seulement gratuite, mais aussi efficace. Lorsqu'il interroge les voisins des victimes au cours de ses enquêtes, il lui arrive souvent de se faire dire : «j'ai vu quelque chose, mais, je me mêle de mes affaires» ou encore «je n'ai pas cru que c'était important». Cette indifférence mal placée est un précieux atout pour les cambrioleurs qui ne demandent pas mieux que de commettre un méfait en toute impunité.

LE BEAU TEMPS EST FINALEMENT ARRIVÉ

LES VOLEURS N'ATTENDENT QU'UNE OCCASION, NE LA LEUR DONNEZ PAS

PAR
LUCIE ALLEN
COMITÉ DU JOURNAL

Le beau temps est enfin arrivé. Il sera donc bientôt temps d'aller «ouvrir nos chalets» et de prendre nos vacances à l'extérieur. Lorsqu'on profite du beau temps et qu'on quitte notre demeure, il nous arrive de revenir et de voir qu'on s'est fait cambrioler. Voici quelques conseils et trucs qui seront utiles et aideront à éviter que l'on se retrouve dans une situation particulièrement désagréable.

- Les minuterias sont fort recommandées pour les gens qui partent à l'extérieur, soit pour la journée ou pour quelques jours; elles donneront une impression de présence.



- Assurez-vous d'avoir de très bonnes serrures. Celles à pêne dormant d'un pouce ou plus sont les plus recommandées.
- Vous pouvez laisser une clé à un voisin pour qu'il puisse vérifier à l'occasion si tout est en ordre à votre domicile. En agissant ainsi, cela pourrait vous éviter de vous faire voler.

- Ne laissez aucun objet à l'extérieur susceptible de permettre au cambrioleur de s'introduire dans votre domicile.

- Fermez toujours vos fenêtres et verrouillez-les en tout temps.

La plupart du temps, les cambrioleurs s'introduisent soit par une fenêtre du sous-sol, une porte patio ou la porte arrière. Ils s'emparent de petites choses telles que : radios, disques compacts, bijoux, argent liquide, chèques, cartes de crédit, petites collections diverses, etc. Il est donc recommandé de ne jamais laisser d'argent, de chèques ou de cartes de crédit à la maison.





LES DIX COMMANDEMENTS POUR LES AÎNÉS(ES)

PAR
LUCIE ALLEN
COMITÉ DU
JOURNAL

**VIVEZ EN
HARMONIE
ET EN
TOUTE
QUIÉTUDE
EN TOUT
TEMPS**

Nous écoutons les nouvelles chaque jour et à l'occasion nous entendons parler des aînés qui se font arnaquer, parfois même par les membres de leur famille. Il est recommandé d'être extrêmement vigilant en tout temps, peu importe la situation ou les personnes concernées.

LES DIX COMMANDEMENTS POUR LES AÎNÉS(ES)

1. Vous ne garderez point d'argent liquide à la maison.
2. Vous n'ouvrirez point la porte à un étranger, même s'il prétend représenter telle ou telle compagnie.
3. Vous éviterez d'emporter de grosses sommes d'argent lorsque vous sortirez, il est préférable d'utiliser le service Interac.
4. Vous ne divulgerez point votre numéro d'assurance sociale, votre numéro de compte ni votre numéro de carte de crédit à quiconque.
5. Vous ne laisserez point de fenêtres ouvertes lorsque vous sortirez, même si votre absence était que pour quelques instants.
6. Vous laisserez toujours vos portes verrouillées, même lorsque vous êtes à la maison.
7. Vous vous procurerez une mini-alarme de poche. Si un malfaiteur vous approche, soit à votre domicile ou sur la rue, cette alarme vous évitera d'être victime de vol.
8. Vous ne donnerez point votre numéro de téléphone ni votre adresse à un inconnu.
9. Vous vous méfiez des gens qui prétendent connaître vos voisins ou votre famille et qui essaient de vous vendre des choses.
10. Vous vous méfiez des gens qui prétendent vous appeler de la part d'une fondation ou d'une compagnie et qui vous demandent de leur envoyer de l'argent.

LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ À DOMICILE VUE PAR UN AÎNÉ

PAR
GUY LOUBIER
COMITÉ DU JOURNAL

Arrêtez-vous pendant une minute afin de réfléchir à tous les problèmes et à tout le stress que vous causera un cambriolage. Vous conviendrez alors, que prendre un minimum de précautions élémentaires est une tâche légère face aux ennuis et aux émotions désagréables qui seront votre lot lors d'un vol par effraction.

- N'ouvrez pas la porte avant de vous assurer de l'identité de la personne qui s'annonce. L'installation d'un judas (petite ouverture pratiquée dans une porte pour regarder sans être vu) est fortement conseillée.
- Ne jamais indiquer sur le répondeur que vous êtes absent. Utiliser une formule comme : « Nous ne sommes pas disponibles pour le moment » ou toute autre phrase ne donnant aucun indice sur vos allées et venues aux cambrioleurs potentiels.
- Lorsque vous sortez, ne laissez pas vos bijoux dans la chambre principale.
- Durant votre absence, assurez-vous de faire ramasser vos journaux et circulaires.
- L'utilisation de minuteries pour éclairer votre maison à diverses heures de la journée est une autre bonne mesure de sécurité qu'il ne faut pas négliger.
- Lors d'une absence de quelques jours, informez un voisin ou un ami de votre départ.
- Au téléphone, ne divulguer aucun renseignement personnel sans vous assurer de l'identité de la personne.
- Rangez tous vos documents confidentiels (cartes de crédit, assurance sociale, etc.) dans un endroit entièrement sécuritaire.
- Faire buriner les téléviseurs, radios, magnétoscopes est une précaution élémentaire qui s'impose.

Inscrire ces commandements sur un autocollant apposé sur le réfrigérateur vous permettra de les mémoriser. N'oubliez pas d'y inscrire le numéro de téléphone du Service de police.

L'ajout de grilles métalliques dans les fenêtres les plus exposées, même si cette dépense vous paraît coûteuse, rendra votre maison plus sécuritaire. Étalée sur plusieurs années, cette dépense en vaudra sûrement la peine. Prenez-en ma parole ! Je parle en connaissance de cause ; nous avons été volés trois fois.



LE SECTEUR DANIEL-JOHNSON :

EN ROUTE VERS LA SÉCURITÉ



PAR
MICHEL MORIN
PRÉSIDENT DU COMITÉ DES RÉSIDENTS
DU SECTEUR DANIEL-JOHNSON

Votre sécurité et celle de votre famille vous inquiètent ? Vous êtes concernés par les jeunes qui fréquentent notre secteur ? Vous avez constaté des situations reliées à l'éclairage, à la circulation, à l'aménagement qui pourraient compromettre la sécurité des citoyens ? Vous avez une idée d'activité ou de projet qui pourrait améliorer la sécurité dans votre secteur ?

Eh bien ! Le comité des résidents du quartier Daniel-Johnson est heureux d'informer les gens du secteur qu'à partir du 23

mai, il y aura un intervenant qui viendra nous aider à développer et à implanter des activités reliées à la sécurité et à la prévention de la criminalité. Cette personne sera au 8, rue Le Breton # 2, notre maison de quartier, et pourra être rejointe au 772-6625. Nous vous encourageons à communiquer avec elle pour lui faire part de vos commentaires. Son rôle est de nous aider à vivre en toute sécurité dans nos rues et nos maisons.

Depuis quelques années, nous avons déjà entrepris de nombreuses actions qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de notre quartier. Nous souhaitons donc que ce projet, rendu possible grâce à une subvention du Centre national de la prévention du crime, répondra à vos besoins en matière de sécurité.

N	O	I	T	A	T	S	E	R	R	A	N	C	E	D
O	T	N	R	T	R	I	B	U	N	A	L	O	V	E
I	O	S	E	E	S	O	N	N	I	A	T	R	E	C
T	H	P	C	A	M	B	R	I	O	L	E	U	R	L
U	P	E	I	N	E	P	F	R	O	I	D	I	Y	A
L	R	C	E	S	S	E	R	U	S	M	M	R	T	R
O	O	T	E	R	T	I	T	E	L	E	E	U	A	A
S	C	E	N	E	D	E	C	R	I	M	E	T	S	T
V	E	R	I	T	E	N	E	R	P	N	E	T	A	I
I	D	R	A	M	E	Q	P	E	I	R	T	C	I	O
C	U	I	V	T	T	U	S	I	N	T	O	E	S	N
T	R	O	N	I	E	E	U	H	E	V	E	C	I	I
I	E	E	O	D	C	T	S	A	A	G	E	R	E	O
M	S	R	I	N	T	E	R	R	O	G	E	R	E	S
E	D	A	C	C	U	S	A	T	I	O	N	N	S	S

MOT CACHÉ

ENQUÊTES CRIMINELLES

10 LETTRES CACHÉES

- | | | | | |
|---|---|--|--|--|
| A
Accusation
Aide
Arrestation
Avocat | D
Déclaration
Drame
Droit | F
Froid
I
Inspector
Interroger
P
Peine
Photo
Piège
Piste
Procédures
Procès | R
Rater
S
Saisie
Satyre
Scène de crime
Sentences
Service
Soin
Solution
Suspect | T
Tard
Témoin
Titre
Trahi
Tribunal
V
Vérité
Victime
Vol |
|---|---|--|--|--|

TIRAGE - TIRAGE - TIRAGE - TIRAGE
BLOC ANTIVOLANT POUR VÉHICULES

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. RÉSIDENCE : _____ BUREAU : _____

Pour être admissible au tirage, vous devez répondre à la question suivante :
«Quelle est la solution du mot caché ayant pour thème : Enquêtes criminelles»

Réponse : _____

Le tirage aura lieu le 13 juin 2000. Vous devez retourner le bulletin de participation à PRÉVOL «Tirage»,
777 boul. de la Carrière, Hull (Qc), J8Y 6V1 au plus tard le 9 juin 2000.

POUR NOTRE SÉCURITÉ, FAISONS DE LA PRÉVENTION



PAR
LUC BEAUSEIGLE
PRÉSIDENT DE PRÉVOL

Voici le dernier article que j'écris à titre de Président de Prévol. Le 14 mars dernier, le Service de police de Hull a convoqué les bénévoles oeuvrant dans les programmes communautaires à une réunion concernant une nouvelle structure de fonctionnement. Dans le cadre de celle-ci, les bénévoles se réuniront dans un seul et même comité pour que l'ensemble de la population bénéficie de tous les programmes de prévention.

Il y a maintenant neuf ans que j'ai le plaisir de vous informer, par l'intermédiaire du Journal Prévol, de moyens très simples à prendre pour mieux vous protéger contre les vols par effraction et de divers conseils pour vos voyages ou même vos randonnées près de votre entourage.

Je profite de l'occasion pour vous faire un petit rappel sur certains articles que vous avez peut-être déjà lus, question de rafraîchir votre mémoire. Toutes les règles à suivre sont claires et simples, car de nos jours, il faut faire preuve de vigilance partout où nous allons et quoi que nous faisons. La sécurité est toujours d'actualité.

J'espère que cet article vous sera utile tout au long de cet été. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de bonnes vacances !

SOYONS VIGILANTS EN VOITURE

L'été arrive, soyons donc plus vigilants en voiture, chers automobilistes, car les jeunes sont là, prêts à prendre la route à vélo, en patins à roues alignées et même, en planche à roulettes, et même à courir dans la rue après un ballon. Nous



savons bien que ce sont les sports favoris de nos jeunes, mais pour leur sécurité, il est de mise de les encourager le plus possible à aller jouer dans les beaux parcs que la ville de Hull nous offre et les beaux sentiers que nous réserve le parc de la Gatineau.

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ À LA PISCINE

Le temps des baignades arrive à grands pas, alors n'oubliez surtout pas les règles de sécurité autour d'une piscine. Veillez à ce que votre clôture soit bien barrée afin que seulement les personnes désirées aient accès à votre piscine et que vos invités, petits ou grands, ne soient pas sans surveillance.



À VÉLO... PROTÈGES-TOI !

Hé ! Les jeunes, vos parents vous ont-ils acheté un beau vélo tout neuf ou bien vous sortez votre vélo pour la première fois cette année ? Alors, assurez-vous de faire ce qui suit :

1. Faites buriner votre vélo le plus tôt possible avec le numéro de permis de conduire d'un de vos parents. Inscrivez le numéro de série de la bicyclette sur la facture d'achat.



2. Faites une bonne inspection pour vous assurer que votre bicyclette est en bonne condition et qu'elle dispose de l'équipement réglementaire.

3. Portez votre casque de vélo.
4. Soyez prudents lorsque vous circulez dans les rues. Profitez des sentiers spécialement aménagés pour une belle randonnée dans le parc de la Gatineau.
5. Verrouillez bien votre vélo lorsque vous le stationnez pour prendre une marche

ou manger lors de votre randonnée.

6. Ceux qui veulent faire du patin ou de la planche à roulettes, il est préférable d'utiliser les endroits aménagés à cet effet, soit la promenade pour vélos à l'Université du Québec, direction Aylmer, ou celle près de l'ancienne caserne de pompiers du boulevard Saint-Raymond.

POUR PRÉVENIR LES VOLS DE VOITURE

La sécurité et la vigilance seront très importantes pour prévenir les vols de voiture. Voici certaines règles de prévention à respecter :

1. Verrouiller bien votre voiture.
2. Gardez les fenêtres bien fermées.
3. Ne laissez jamais de colis ou d'objets de valeur à la vue de tous ; déposez-les dans le coffre arrière.
4. Stationnez votre voiture dans un endroit bien éclairé et achalandé.



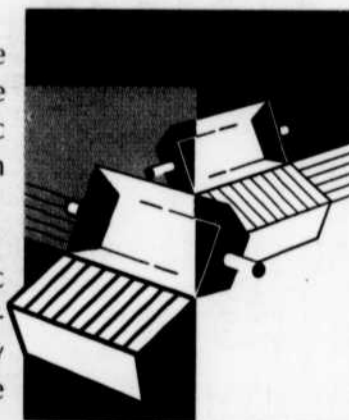
5. Enfin, un bon anti-démarrreur serait un outil utile pour contrer le vol de votre véhicule. Certaines

compagnies d'assurance automobile offrent un rabais intéressant lorsque votre voiture est équipée d'une protection accrue tel qu'un anti-démarrreur.

L'INSPECTION DE VOTRE B.B.Q.

Rien de meilleur l'été qu'un bon repas sur le B.B.Q. Il est nécessaire de faire une inspection très minutieuse lorsque vous sortez votre B.B.Q. pour la première fois, soit :

1. Nettoyez l'intérieur, le brûleur et les conduits.
2. Vérifier si le boyau de caoutchouc est en bon état.
3. Vérifier avec de l'eau savonneuse qu'il n'y a pas de fuite de gaz.



Les expressions désignant des personnes visent à la fois les femmes et les hommes.